



## COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS PROCES VERBAL N° 34

---

Réunion : 19/04/2022  
Horaires : 10H à 16h30 Présentiel

---

Président(e) : Mr André LUCAS

---

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE ; Agnès IRLA ; Ghyslaine SALDANA  
Mrs. Jacques ADGE ; Mazouz BELGHARBI ; Michel BERTRAND ; Patrick  
BOUDREAULT ; Cyril DURAND ; François IRLA ; Jean Claude LAFFONT ; Rolland  
MAURIN ; Christian VIDAL

Excusés : Jean GABAS ; Christian GRAS ; Pierre Jean JULLIAN ; Jo PADILLA

---

### **RAPPEL**

**Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.**

### **Matches en retard :**

45 matchs de rattrapages ont été programmés ce week-end de Pâques

Il reste encore une trentaine de matchs à programmer, et une dizaine de matchs sont en attente de rapport de la Commission Régionale des Règlements et Mutation, ainsi que de la Commission Régionale de Discipline. Ces absences de retour pourraient entraîner une problématique quant aux classements finaux des championnats.

Ces rencontres devront se dérouler avant les deux dernières journées de championnat et pourront être programmées en semaine.

### **Demande Report de Match hors délais**

Demande de report du match : **MONTPELLIER MEDITERRANEE / ST MARTIN PAILLADE FUTSAL** avec accord des deux clubs, validée le 8 avril pour reprogrammer le match du 11 avril au 16 avril 2022.

**- Compte tenu d'une demande faite hors délais, et des diverses relances effectuées pour avoir confirmation de l'heure de la rencontre.**

- Compte tenu des diverses modifications d'horaire imposées aux arbitres et au Délégué désignés, La commission, samedi 16-04 a, entre 14/15h, repositionné la rencontre de ce jour à 20h30, afin d'assurer le bon déroulement de la rencontre.

**La Commission Régionale de Gestion des Compétition décide :**

⇒ Application des dispositions financières 2021/2022

• **Amende 35€ aux deux clubs :**

- Montpellier Méditerranée Futsal(N°853396)
- St Martin Paillade Futsal (N523509)

**Analyse FMI**

***Suivant l'article 60 : Feuille de Match, Paragraphe 5. Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les douze (12) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».***

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.

- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue.

- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette, les éléments nécessaires vous concernant sont sur le site de la ligue.

**Absence FMI**

Date	Compétition	Match	N° Match	Décision CRGC
16/04/2022	U15 Régional / . / Poule D	Réquista Us 1 - Figeac Capde Foot Az 1	23415983	Amende 25€ club de REQUISTA US 1 N°505910
14/04/2022	Régional 2 - F. Entreprise / . / Poule Unique	Esc Chu Toulouse 1 - Météo 1	23527900	Amende 25€ club de ESC CHU TOULOUSE 1 N°660154

**Retard FMI**

Date	Compétition	Match	N° Match	Décision CRGC
16/04/2022	Régional2 Séniors/ Poule B	Perpignan O.C. 1 - Tlse Métropole Fc 2	23414494	Amende 25€ club de PERPIGNAN OC 1 N°553264
16/04/2022	U20 Régional / . / Poule B	F.U. Narbonne 11 - St Jean-Védas 11	23573675	Amende 25€ club de F.U. NARBONNE 11 N°540547
13/04/2022	Régional 1 Futsal / Poule A	Fonsegrives Futsal 1 - Fc Bagatelle 1	23447800	Amende 25€ club de FONSEGRIVES FUTSAL 1 N°516966

### Matches Non Joués ou Arrêtés

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
16/04/2022	U20 Régional / . / Poule B	Albères / Argeles 11 - Balaruc-Bains 11	23573670	Match non joué dossier transmis à la CRRM
11/04/2022	Régional 1 - F. Entreprise / . / Poule Unique	Internat Toulouse 1 - Fenouillet/Roseraie 1	23527774	Match arrêté dossier transmis à la CRRM
11/04/2022	Régional 1 - Futsal / . / Poule B	Narbonnais F.S 1 - Beaucaire Stade 30 2	23447928	Match non joué Dossier transmis à la CRRM

### Divers

La commission a travaillé sur le planning des compétitions Régionales Séniors 2022/2023 qui sera présenté au prochain Comité de Direction pour validation.

Concernant les autres catégories, nous sommes toujours en attente des plannings FFF.

Le groupe de travail de la CRGC, présente les obligations applicables aux clubs N3, R1, R2 et R3, afin de donner une première projection, concernant les clubs en infraction lors de notre réunion du 3 mai 2022.

### Modifications / reports / reprogrammations

#### **REGIONAL 1 – poule A**

Suite aux travaux sur les installations sportives de ST ESTEVE – Stade Honneur sis rue de la Moselle (mail du club de ST ESTEVE ESPOIR PERPIGNAN MED METROPOLE 530100)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section SENIORS,

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la modification de terrain du 24.04.22

- US ST ESTEVE PERPIGNAN / CLERMONTAISE se jouera sur les installations Germanos à Cabestany.

#### **REGIONAL 1 – poule B**

Suite à l'accord des deux clubs (mail du 13.04.22)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section SENIORS,

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la modification de date du 16.04.22

- LUZENAC / ST ALBAN AUCAMVILLE est fixée au VENDREDI 15.0422 à 21H00

#### **REGIONAL 2 – poule A**

Suite au courrier de MENDE AVENIR FOOT LOZERE,

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section SENIORS

⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE au report de la rencontre du 17.04.22 au 22.05.22

- MENDE AV FOOT LOZERE / VAUVERT est maintenue au 17.04.22

#### **REGIONAL 2 – poule C**

Suite à un problème d'occupation des terrains de la ville de RODEZ le 07.05.22,

Suite aux accords respectifs des deux clubs,

La Commission Régionale des Compétitions section SENIORS

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au changement de terrain

- RODEZ AVEYRON / DRUELLE est fixée sur le stade BOULDOU à Druelle.

La CRGC rappelle aux clubs que l'ensemble des responsabilités administratives, réception (clubs, officiels, spectateurs, sécurité) sont à la charge de RODEZ.

### **REGIONAL 3 – poule C**

Suite à l'accord des 2 clubs (cas exceptionnel)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS,

⇒ **Emet** : un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs pour jouer la rencontre du 24.04.22 le 23.04.22,

- ST SIMON / CASTANET se jouera le 23.04.22 à 20h

### **REGIONAL 3 – poule D**

Suite mail ci-dessous du club de FONSORBES,

En raison de la réponse trop tardive du club de l'ISLE JOURDAIN, le club de FONSORBES ANNULE leur demande de modification pour la rencontre du 23.04 ISLE JOURDAIN / FONSORBES.

La CRGC Seniors

⇒ MAINTIEN la rencontre ISLE JOURDAIN / FONSORBES le 23.04 à 20h

### **U20 REGIONAL - poule B**

Suite aux accords des deux clubs (mails du 14.04.22)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report du 23.04.22

- SETE FC / MONTPELLIER ARCEAUX au 27.04.22

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **U20 REGIONAL – poule C**

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°485745 (accord des deux clubs)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 14.05.22

- FIGEAC CAPDENAC / RANGUEUIL le 30.04.22 à 16H00.

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **U20 REGIONAL – poule D**

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°478779 (accord des deux clubs)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES

⇒ Emet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre du 21.05.22

- REVEL US / TOULOUSE METROPOLE le 30.04.22 à 18H00

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **U15 REGIONAL – poule C**

Suite à la convocation e 3 joueurs de l'UNION DES JEUNES SPORTIF 31 (851135) pour l'inter ligues U15 Futsal du 23 et 24 avril 2022

La Commission Régionale des Compétitions section JEUNES

⇒ Décide de reporter la rencontre du 23.04.22

- AGS / TOULOUSE au 30.04.22

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

#### **U14 REGIONAL – poule B**

Suite à l'accord des 2 clubs (mails)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES,

- ⇒ **Emet** : un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs pour reporter la rencontre du 23.04.22 au 30.04.22,
- US ST ESTEVE PERPIG.MM / BEZIERS se jouera le 30.04.22

#### **U14 REGIONAL – poule D**

Suite à l'accord des 2 clubs (FOOTCLUBS)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES,

- ⇒ **Emet** : un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs pour avancer la rencontre du 28.05.22 au 23.04.22,
- ENT DU VAURAI / GROUP.CAHORS PS se jouera le 23.04.22

#### **REGIONAL 1 FUTSAL – poule A**

Le Service des Sports de la ville de Toulouse informe la CRGC Section Football Diversifié qu'en raison de la présence des gens du voyage, le complexe de la Cépière est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Après confirmation du Service des Sports sur la disponibilité des gymnases,

La CRGC Section FOOTBALL DIVERSIFIE,

- ⇒ Décide de programmer la rencontre du 15.04 TOULOUSE FUTSAL C. / CAYUN FUTSAL C le 20.04 à 20h30 à la salle polyvalente Alban Minville à Toulouse

#### **U18 FEM REGIONAL 2 – poule C**

##### **RECTIFICATIF au PV N°33 du 12.04.22**

**Lire :**

*Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°485078*

*La Commission Régionale Gestion des Compétitions section FEMININES*

- ⇒ *Emet un AVIS DEFAVORABLE au report au 23.04.22 au 14 ou 15.05.22*
- *PYRENNEES SUD / FONTENILLES est maintenue au 23.04.22*

Suite à votre récent mail (du 15.04.22) pour reporter cette rencontre du 23.04.22

La Commission Régionale Gestion des Compétitions vous informe, après étude de votre nouvelle demande, que cette rencontre doit être jouée avant le week-end du 7 et 8 mai 2022 avec l'accord de votre adversaire.

**Le Président**

André LUCAS

**La Secrétaire**

Agnès IRLA